



ZONE DE SECOURS

VAL DE SAMBRE

Réunion du collège de la Zone de Secours

Lieu : Administration communale de Sambreville, Grand-Place 1 – 5060
Sambreville.
Salle des mariages

Date : 26 septembre 2024

Heure : 08H30

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal du Collège de zone du 13 septembre 2024
2. Marché d'acquisition d'émulseur mixte non fluoré de classe A et B pour la zone de secours Val de Sambre - Attribution (LEADER - Group BIOEX)
3. Mise en irrécouvrable de certains droits constatés - Année 2022
4. Mise en irrécouvrable de certains droits constatés - Année 2022
5. Contraintes à l'encontre de certains débiteurs de la zone
6. Contraintes à l'encontre de certains débiteurs de la zone
7. Stage AMU - Accueil de
8. Stage d'observation pompier - Accueil de
9. – Dispense de service en vue de participer au colloque de l'ARCoP 2024 intitulé « Les évolutions réelles et artificielles du métier de conseiller en prévention »
10. Cellule de sauvetage en eaux vives et inondations – Dispense de service en vue de suivre une formation technique
11. Proposition Conseil de zone – Assemblée Générale ordinaire de l'intercommunale IMIO - Convocation des associés

12. Rapport du deuxième trimestre 2024 sur le fonctionnement de la zone

13. Ordonnancement du mandat N°792

14. Ordonnancement des mandats N°793 au N° 809

Points adjoints à la séance :

15. Ordonnancement du mandats N°810

16. Ordonnancement des mandats N°811 au N° 823

17. Prise d'acte d'une circulaire ministérielle portant les directives pour la confection du budget des zones de secours pour l'année 2025 et les modifications budgétaires y relatives

Le Secrétaire de zone

Le Président de zone,

Xavier GOBBO

Jean-Charles LUPERTO